

Crise sanitaire : les marchés d'Uzès du mercredi et samedi suspendus

Les marchés d'Uzès du mercredi et du samedi sont suspendus suite aux décisions gouvernementales, jusqu'à nouvel ordre. Publié le 25/03/2020 | Mis à jour à 14h52

Publié le 25 mars 2020



Les marchés d'Uzès du mercredi et du samedi sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Les **marchés d'Uzès du mercredi et du samedi sont suspendus à compter du 25 mars**, jusqu'à nouvel ordre, suite aux décisions gouvernementales.

Hier, Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès avait cependant demandé au préfet du Gard une dérogation pour la tenue exceptionnelle des deux marchés d'Uzès. **Au vu "des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire", ce dernier a répondu par la négative par courriel, ce jour, le 25 mars 2020 à 13h34.**

Prenez soin de vous, #restez à la maison, pour éviter la propagation du coronavirus.

Par arrêté du 23 mars, publié au Journal Officiel du 24 mars, le ministre des Solidarités et de la Santé a interdit la tenue de marchés, couverts ou non quel qu'en soit l'objet sur le territoire de la République (source www.gard.gouv.fr, site internet officiel de la Préfecture du Gard).



EDUCATION, PRATIQUE À VIVRE, DÉMARCHES, UZÈS

Les inscriptions pour la rentrée scolaire en pratique

Pour la rentrée des classes, les inscriptions dans les écoles publiques maternelles et élémentaire d'Uzès s'effectuent dès à présent, uniquement...



PRATIQUE À VIVRE, UZÈS

Réouverture de la mairie d'Uzès et des services municipaux depuis lundi 11 mai

Tous les services municipaux sont ouverts suite aux décisions gouvernementales annoncées. De nouvelles modalités d'accueil du public sont mises en...



JEUNESSE, PRATIQUE À VIVRE, UZÈS

Sports, loisirs et jeunesse : réouverture de services municipaux depuis lundi 11 mai

Tous les services municipaux sont ouverts suite aux décisions gouvernementales annoncées. De nouvelles modalités d'accueil du public sont mises en...



CULTURE ET PATRIMOINE, PRATIQUE À VIVRE, UZÈS, TOURISME

Culture et patrimoine : réouverture de la mairie d'Uzès et des services municipaux depuis lundi 11 mai

#culturecheznous : de nouvelles modalités d'accueil du public sont mises en oeuvre par les services municipaux culturels et patrimoine qui ouvrent...

S'ABONNER

+ TOUTES LES ACTUALITÉS



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : 04 66 03 48 48

HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)